

ARRETE MUNICIPAL n° AC 2023.147

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

Objet :
Installation d'un échafaudage et
d'une grue au 412
route du vieux presbytère
Annule et remplace AC2023.107

- ♦ Vu le Code de la Sécurité Intérieur et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 411-21-1, R.411-8, R.417-10-10°
- ♦ Vu la demande présentée par l'Ets **ARVI BOIS** (tel : 0637698712), pour permettre l'installation d'un échafaudage et d'une grue, sis au 4112 route du vieux presbytère 74410 ST JORIOZ.
- ♦ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise **Arvi Bois** sise 58 route des sauts 74370 ST MARTIN DE BELLEVUE est autorisée à installer une grue ainsi qu'un échafaudage, qui débordera sur la voie publique au niveau du 412 route du vieux presbytère (M.POIDEVIN) en partie latérale et aérienne **du jeudi 08 juin 2023 au 15 septembre 2023**, afin d'effectuer une réfection de façade et de toiture.

Article 2 :

La circulation des véhicules ainsi que la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise **ARVI BOIS**.

Article 3 :

La pré signalisation et la signalisation réglementaires seront mises en place par l'entreprise **ARVI BOIS**

Article 4 :

Tous les Agents de la Force Publique seront chargés de l'exécution de ce présent arrêté.
Le présent arrêté sera :

- ♦ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : arvibois@gmail.com

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ♦ Diffusé sur le site internet de la mairie

A SAINT-JORIOZ
Le 20.07.2023

Le Maire
Michel BEALL
Pour le Maire et par délégation
Le 1er adjoint
André SAINT-MARCEL

